

Viva Cité

LE JOURNAL DES QUARTIERS DE STRASBOURG

Du 15 avril au 5 mai 2014 > n°9 - 1,50 €

Le tabac, ennemi public n°1

Le nombre de fumeurs reste stable malgré les mesures prises pour le réduire.

« Brin de paille » cultive son jardin

Originaires pour la plupart du centre-ville, une quarantaine de personnes se rendent à Koenigshoffen les week-ends pour s'adonner à la permaculture.



© Pierre Chambaud (Cue)

Ce samedi 8 mars, le froid n'a pas découragé la vingtaine de volontaires qui se sont donnés rendez-vous au jardin, chemin du Marais Saint-Gall, dans le quartier de Koenigshoffen, comme chaque week-end depuis novembre 2013. Ce matin, deux bottes de paille trônent à l'entrée. Plusieurs hommes s'activent pour étaler de la paille sur les plantations et installer les dernières serres en bois. Des femmes trient et coupent des bouteilles en plastique récoltées en ville pour en faire des pièges à limaces. En septembre dernier, la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) a attribué pour trois ans une parcelle de 8000 m² d'un ancien champ de maïs à l'association Brin de Paille pour qu'elle crée un jardin en permaculture, le seul de ce type à Strasbourg. La technique diffère du maraîchage classique : tout en respectant la biodiversité locale, le jardinier intervient le moins possible dans l'écosystème. Comme l'explique le paysagiste et initiateur du jardin Christophe Köppel, c'est un projet à long terme : « Dans vingt ans, on n'aura pas encore atteint les objectifs de récolte ! » Selon cet « agitateur officiel », le jardinage classique est « un labeur, une punition, une souffrance ! C'est folie complète ! Quand vous faites de la permaculture, vous abandonnez le végétal à son sort. Il y a 25% de travail. Le reste est perpétuel, avec des plantes prolifiques. »

Beaucoup d'huile de coude

À l'été 2012, Christophe Köppel assiste à une réunion d'information sur le Parc naturel urbain (PNU) à Strasbourg et postule pour utiliser le terrain. Le projet séduit, mais pas les habitants du quartier. « À l'origine, on voulait faire le jardin uniquement pour les habitants de Koenigshoffen. Mais on avait déjà fait trois réunions publiques

dans le quartier et beaucoup ne se décidaient pas. » Au final, la majorité des 40 cultivateurs habite le quartier-gare et le centre de Strasbourg. Ils participent au projet en échange d'une cotisation du montant de leur choix à l'association Brin de paille Alsace et de beaucoup d'huile de coude. A terme, soixante personnes pourront bénéficier des premières récoltes dès mai-juin.

Claire Auchecorne et son mari Jean-Michel viennent d'Ostwald, « à dix minutes en vélo ». Ils font partie des premiers convertis du jardin : « Il y a trois ans, on a participé à un atelier de construction de ruches avec Christophe. Depuis, on est resté en contact. Et avec mon mari, on s'est inscrit à un stage de permaculture pendant quinze jours dans les Vosges ». Beaucoup ont moins de trente ans. Diane Almeras, 29 ans, impliquée dès le début, a été séduite par l'esprit collectif du jardin : « On est beaucoup plus efficace ensemble que séparés. On fait de l'expérimentation, on communique sur la permaculture par le biais des visites et des conférences ».

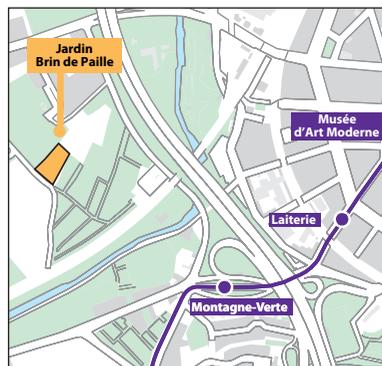
■ Serres, tables, ruches : les participants confectionnent eux-mêmes leur matériel.

« Le rapport à la terre ne se vend pas »

Même si l'objectif est de laisser chaque plante se développer à son rythme, la rigueur est essentielle. Tous les membres respectent un planning et ont une zone de travail définie parmi les six espaces thématiques du jardin, qui comportent entre autres des légumes-racines, un potager, des plantes médicinales. La première année de travail est déterminante pour permettre le développement des plantes. Il faut être assidu et venir au moins deux demi-journées par mois. « On se rend compte que ce n'est pas si simple de travailler en groupe, il faut beaucoup de coordination. Mais ça se passe bien jusqu'ici ! », assure Claire Auchecorne. Comme le rappelle Christophe Köppel, « on ne vient pas ici pour passer son temps. La production est essentielle, tout comme le partage du savoir ».

Chaque samedi, le jardin ouvre ses portes aux curieux, toujours au moins une quinzaine. Christophe Köppel leur explique le concept et distribue pléthore de conseils sur la permaculture : « Il ne faut jamais rater les bonnes idées et ne pas hésiter à impliquer les gens ». Une affluence qui étonne Pierre Ozenne, habitant du quartier venu ce jour-là donner un coup de main : « Je suis impressionné, il y a toujours du monde pour venir. On pourrait penser que c'est un repère de bobos, mais pas du tout ! Il y a plein de gens différents ». Certains semblent dubitatifs, d'autres très intéressés. Une femme s'enquiert : « Et vous allez vendre le surplus de votre récolte ? », ce qui fait bondir

Christophe Köppel : « Sûrement pas ! Ici, le rapport à la terre ne se vend pas ! »



La rénovation de la discorde

Le bilan des travaux de réhabilitation de la maille Karine, à Hautepierre, fait l'objet d'une bataille de chiffres entre les habitants et CUS Habitat.

Dénonçant « des chantiers de mauvaise qualité et déplorables pour les locataires », la Confédération nationale du logement (CNL) de Hautepierre a lancé en janvier une pétition à l'attention de la direction de CUS Habitat, bailleur social de 363 logements dans la maille Karine. A la tête du mouvement, Geneviève Manka, habitante de la cité depuis 37 ans, selon laquelle la réhabilitation n'a pas eu les effets escomptés. Notamment en matière d'isolation : « Certains habitants n'ont gagné qu'un seul degré ».

« Ces immeubles sont des passoires thermiques », rappelle Etienne Jost, directeur de projet à l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). C'est pourquoi les travaux réalisés « visent avant tout à améliorer l'isolation thermique des bâtiments », soutient Pascal Charpentier, responsable de l'agence CUS Habitat du quartier. Ils doivent notamment permettre une réduction de la consommation de chauffage des locataires, estimée à 25%, selon le diagnostic de performance énergétique.

Chiffres et factures énergétiques à l'appui, Pascal Charpentier soutient qu'à mois équivalent, la consommation énergétique des habitants a baissé de manière significative : « On est passé de la catégorie D à la catégorie B, donc d'une consommation énergétique de 209 kWh/m² à 90 kWh/m² ». Serge Oehler, alors adjoint (PS) au maire pour le quartier de Hautepierre, va dans le même sens : « Tous nos travaux sont calculés pour qu'il y ait une diminution des charges ». Pour un T3 moyen de 63 m², elles ont baissé de 13 euros par mois dans les mailles Jacqueline et Catherine. Cette baisse compense en partie l'augmentation des loyers, consécutive à la réhabilitation. Geneviève Manka dénonce une hausse de « 150 euros ». Or, avant travaux, le prix du loyer pour un T3 était de 163,80 euros. Désormais il se chiffre à 191,40 euros, soit une hausse de 27,60 euros.

« C'est une pétition politique »

La CNL pointe également du doigt le nombre de places de parking disponibles. « Maintenant, il y a une place pour quatre logements », assure Geneviève Manka. Etienne Jost justifie cette réduction : « On a compté parce qu'on a vu des ménages qui avaient sept voitures ! » Des exemples certes extrêmes mais l'architecte de l'ANRU rappelle que les parkings publics ne doivent pas se substituer aux parkings privés. Le Plan local d'urbanisme (PLU) prévoit d'aménager, en moyenne, une place de stationnement pour chaque appartement jusqu'au troisième étage, et deux emplacements pour les T5. Enfin, Etienne Jost met en avant la volonté d'inciter les habitants des mailles à prendre les transports en commun.



© Christophe Carnino / CUEJ

■ **Les travaux pour une meilleure isolation thermique continuent dans la maille Jacqueline. 372 logements sont concernés.**

Au sujet de la transformation des balcons des immeubles en balustrades fermées type véranda, Pascal Charpentier affirme que ce sont les habitants eux-mêmes qui en ont fait la demande. Un accord collectif validant les travaux avait été signé en 2011 entre la Confédération syndicale des familles, la CNL et le directeur général de CUS Habitat.

« Tout est précisé », atteste-t-il. Pour Serge Oehler, l'action de la CNL « n'est pas une pétition de locataires, c'est une pétition politique ». Une allusion à l'engagement électoral de Geneviève Manka, numéro dix sur la liste du Front de gauche pour les municipales de mars. Etienne Jost se montre plus philosophe : « Comme toute pétition, il faut séparer le bon grain de l'ivraie ».

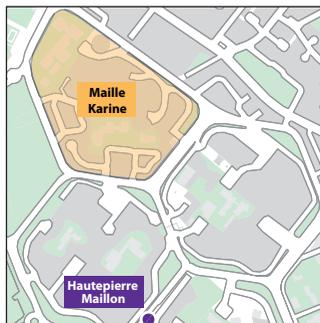
Geneviève Manka revendique plus de 270 signatures. « La pétition a circulé dans la maille Karine, mais aussi dans toutes les autres ». Mais, interrogés, certains habitants du quartier ne semblent pas au courant de cette initiative, y compris parmi les voisins de palier de Geneviève Manka. « On n'a que deux pieds, deux mains », rétorque cette dernière.

La figure de proue de ce mouvement entend toutefois étendre son action en organisant des démonstrations, comme celle tenue le 20 février avec le rassemblement des « locataires en colère ».

Une manifestation qui n'avait été suivie que par une petite dizaine de personnes.

Ces débats n'empêchent pas la poursuite des travaux du PLU dans les mailles Catherine et Jacqueline, en attendant la rénovation des mailles Eléonore et Brigitte, pour un coût total de 157 millions d'euros.

**Christophe Carnino
Tommy Cattaneo
Laurine Personeni**



Les hospices sous le bistouri

L'ancien hôpital civil connaît d'importants travaux. Objectifs : attirer des entreprises et intégrer davantage cet espace au centre-ville.

Haut lieu médical et historique de la ville de Strasbourg, les hospices civils sont en pleine restructuration. Implantation d'entreprises innovantes, développement de sites de recherche, le domaine se transforme et tente de s'ouvrir sur la ville. « Depuis 2008, le schéma directeur de l'hôpital civil va dans le sens d'une densification vers l'ouest où se situe le pôle d'attraction du Nouvel hôpital civil », explique Dominique Schaff, responsable du Pôle investissement et logistique des Hôpitaux universitaires de Strasbourg (HUS). Et la dizaine d'anciens bâtiments libérés par la création du nouvel hôpital en 2008 représente une aubaine pour implanter de nouvelles activités sur le site. Développé sous l'égide de l'Université, le chantier du Pôle d'administration publique de Strasbourg (PAPS) est bien avancé. En plus d'abriter les locaux de l'Institut d'études politiques (IEP) et de l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG), le nouveau bâtiment de six niveaux hébergera au printemps 2015 le Pôle de compétence en propriété intellectuelle (PCPI). Il devrait accueillir plus de 2000 étudiants à la rentrée 2015.

De l'immobilier d'entreprise

A l'est des hospices civils, la CUS s'est portée acquéreur de la zone allant de l'actuel Pôle de gestion et investissement de l'hôpital jusqu'au pavillon Léon Blum, soit environ trois hectares. Objectif : développer un technoparc, en partenariat avec le pôle de compétitivité Alsace BioValley, pour accueillir des entreprises innovantes de l'industrie médicale. Entre la pharmacie datant du XVI^e siècle et la cave des hospices, la CUS mise sur l'historique du site pour attirer de nouveaux acteurs économiques, en ayant toujours à l'esprit

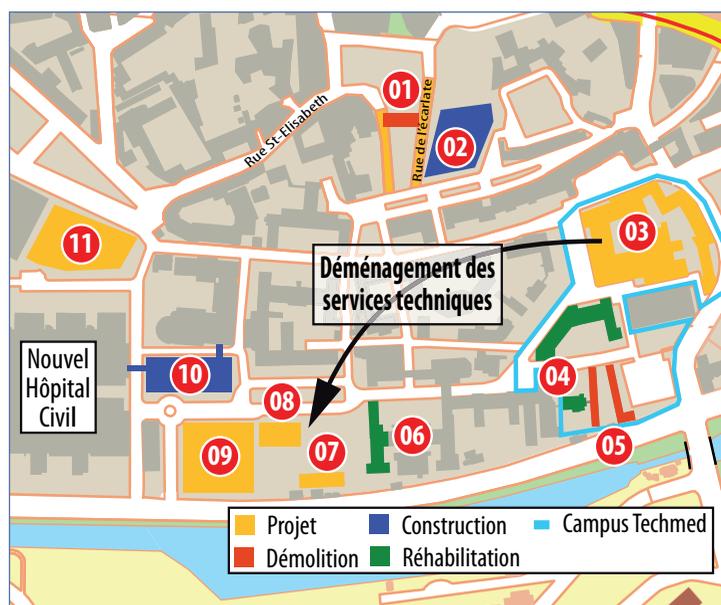
la conservation de ce patrimoine. « On est en train de se récréer un morceau de centre-ville », note Nicolas Pellerin, directeur du projet Campus Tech-med.

Une ouverture sur la ville

Les HUS fondent la reconfiguration de l'espace sur une réflexion urbanistique avec, comme ligne directrice, l'ouverture des hospices civils sur la ville. L'une des pistes étudiées est de détruire le bâtiment Perrin, anciennes archives de l'hôpital civil, afin de prolonger la rue Sainte-Elisabeth. Cette politique fait grincer des dents Olivier Ohresser, président de l'association de sauvegarde du patrimoine les Amis du Vieux Strasbourg. « On est tout à fait d'accord pour l'évolution du site, mais il faudrait garder cet esprit de ville dans la ville. On ne peut pas faire n'importe quoi quand on se trouve à moins de 500 mètres d'un édifice inscrit ou classé » (comme l'ancienne pharmacie, ndlr). Dans la ligne de mire de l'association, la destruction du bâtiment Perrin. Pour Dominique Schaff, cette construction empêche la création d'un accès au site par le nord. Il

exclut une réhabilitation qui, à l'en croire, coûterait une fortune. Olivier Ohresser balaye cet argument d'un revers de la main et cite en exemple la réhabilitation de la faculté de chirurgie dentaire dont les façades extérieures ont été conservées et l'intérieur réaménagé. D'autant plus que le bâtiment Perrin, construit en 1887, ne tombe pas en ruine. Le permis de démolir a été signé en 2012 par le préfet, mais l'édifice est toujours debout deux ans plus tard. Conçus à l'origine pour être un espace éloigné du centre-ville, les hospices civils ont, petit à petit, vu le tissu urbain l'enserrer. François Nowakowski, urbaniste chez Urbitat+ à Strasbourg, n'est pas surpris par ces récentes évolutions : « Les pratiques médicales, de plus en plus mécaniques, se réduisent à des actes chirurgicaux alors que l'organisation de l'hôpital du XIX^e siècle en pavillons traduisait une volonté de traiter l'ensemble du corps à travers le séjour dans un espace aéré et verdoyant situé à l'écart de la ville. »

Tommy Cattaneo
Thomas Gathy



- 1** Destruction du bâtiment Perrin
- 2** Pôle d'administration publique (PAPS) et Pôle de compétence en propriété intellectuelle (PCPI)
- 3** Pôle de gestion des investissements et de la logistique
- 4** Bâtiment ORL et pavillon Léon Blum
- 5** Destruction du bâtiment Environnement et du laboratoire Ambard
- 6** Unité de pathologie du sommeil
- 7** Destruction du bâtiment Poincaré et construction d'une déchetterie (2015)
- 8** Bâtiment des services techniques (2015)
- 9** Parking (2015)
- 10** Institut hospitalo-universitaire : chirurgie micro-invasive de l'IRCAD (2016)
- 11** Nouvelle crèche

Les partis draguent la société civile

Pour constituer les listes des élections municipales, les responsables politiques se tournent vers les citoyens non encartés afin de séduire les électeurs.

Intégrer 45% de personnes issues de la société civile », a mis en avant Fabienne Keller (UMP) lors de la présentation de sa liste pour les élections municipales à Strasbourg. Elle n'a pas été la seule à s'ouvrir à la société civile : Europe Ecologie-Les Verts (EELV) se targue d'avoir présenté 50% de candidats extérieurs au monde politique. A un degré moindre, un quart des membres de la liste PS en était issu.

« Toutes les compétences que n'ont pas les militants du parti, il faut aller les chercher auprès de la société civile », explique François Loos qui avait conduit la liste centriste au premier tour. Catherine Balouka, directrice d'école et 5^e sur la liste UMP du premier tour, partage cet avis : « Sur le secteur de la petite enfance, ils cherchaient quelqu'un qui maîtrisait le sujet. On a eu envie de mettre à profit mes compétences sur une fonction bien précise, celle d'adjointe aux écoles ».

« Ramener des électeurs »

Présenter une liste uniquement politique est devenu risqué, analyse Philippe Breton, professeur au CUEJ et co-créateur de l'Observatoire de la vie politique en Alsace : « Il y a une défiance vis-à-vis du politique. C'est une stratégie d'adaptation à ce désaveu du politique, un jeu de proximité avec le tissu social ». Ce phénomène n'est pas nouveau, mais il est devenu un élément de communication majeur. L'équipe de campagne de François Loos a regretté de ne pas avoir plus communiqué sur ce sujet, à l'inverse de la liste UMP.

La sélection des candidats non encartés s'opère essentiellement dans le tissu associatif. Des défenseurs de causes sociales, environnementales ou culturelles, ainsi que des personnes actives dans les associations de quartier, sont les plus sollicités. « On essaie de tirer du potentiel de



© Quentin Cezard / CUEJ

■ **Patrick Roger, chef d'entreprise et 15^e sur la liste de Roland Ries, entouré d'Eric Elkouby (à gauche) et du député Philippe Bies (à droite), deux ténors du PS strasbourgeois.**

21%

c'est la proportion d'élus issus de la société civile au nouveau conseil municipal de Strasbourg.

chacun pour ramener des électeurs », explique Catherine Balouka.

A l'image de Patrick Lintz sur la liste EELV qui joue un rôle actif dans l'Association des habitants Bourse-Austerlitz-Krutenau et dans les associations SOS homophobie et festigay. En 31^e position sur 65, son cas montre l'existence de deux types de candidats : les éligibles et les non éligibles. Le recrutement est radicalement différent, détaille Christian Brassac, responsable local chez EELV : « Pour les quinze premières places sur notre liste, ils se sont battus. Il y a eu une véritable compétition ». A l'inverse, Rémi Barbier, enseignant-chercheur à l'Engees, a été contacté via des connaissances pour être 23^e sur la liste. La moitié des candidats écologistes sont issus de la société civile, mais sur les 15 potentiellement éligibles il en reste moins d'un tiers, dont une personne encartée dans un autre parti.

Pas des citoyens ordinaires

Conséquence de ce mode de recrutement, selon Philippe Breton, une proximité entre les candidats labellisés « société civile » et le politique : « Ce ne sont jamais des citoyens ordinaires. C'est le jeu politique, ce sont

des têtes de réseau. Ils appartiennent au deuxième cercle, proche du politique. C'est rare qu'il y ait des "purs" de la société civile ». Si le PS ne présentait que 25% de candidats non membres du parti, Mathieu Cahn, directeur de campagne de Roland Ries, préférerait relativiser : « Ce terme de société civile n'a pas de sens. On a beaucoup de membres du PS qui sont dans des associations ».

L'humoriste Huguette Dreikaus, membre du conseil municipal de 2008 à 2014, dans l'opposition, a eu du mal à gérer sa position : « L'ouverture est louable mais elle n'est pas réelle. » Elle regrette les pressions de la part de l'appareil partisan : « Les gens issus de l'ouverture sont embrigadés, ils ont le devoir d'adhérer. Il y a une soumission réelle. Les prises de parole sont une vraie chorégraphie », poursuit celle qui a choisi de ne pas se représenter en 2014.

Entre réelle avancée démocratique et simple stratégie électorale, l'ouverture à la société civile obéit à des normes et des enjeux. Au point de devenir parfois la clé de voûte d'une liste municipale.

**Quentin Cezard
Nicolas Skopinski**

Femmes en quête d'écoute

Elles fuient leur domicile et les violences conjugales. Des associations leur offrent un hébergement provisoire et les aident à démarrer une nouvelle vie.

Il m'a étranglé avec un câble électrique, devant mes parents. Ils n'ont rien dit », raconte péniblement Sibel*, triturant son bâton de rouge à lèvres. A 18 ans, la jeune Alsacienne a dû épouser un homme qu'elle n'avait pas choisi. Trois enfants naissent de ce mariage célébré en Turquie. C'est 16 ans plus tard, lorsque son mari découvre sa relation avec un autre homme, que les coups débutent. Craignant pour sa vie, elle décide de fuir. Mais après six mois d'éloignement en Bretagne, elle revient à Strasbourg en début d'année. « Je n'en peux plus, il faut que j'aie des nouvelles des enfants », dit-elle.

Faute de place dans les centres d'accueil, la jeune femme de 37 ans a dû passer une nuit dans la rue, errant entre la gare et l'hôpital, « pour être au chaud ». Elle fait partie de ces femmes à la recherche d'un hébergement d'urgence. Fin février, Sibel a obtenu un logement

11%

C'est l'augmentation du nombre d'appels de femmes au 115 en janvier 2014 par rapport à décembre 2013.

L'inceste, un sujet tabou

Pour les femmes victimes de violences, il est souvent difficile, voire inimaginable, de parler de ce qui leur est arrivé. Isabelle Mehl, conseillère conjugale et intervenante au Planning familial de Strasbourg, le constate : « Parler de l'inceste, c'est ce qu'il y a de plus dur ».

De 12 à 13 ans et demi, Anabel* a subi les viols répétés de son père. « J'ai écrit un mot à mon père » afin qu'il réalise que « c'était tellement insupportable que je voulais mourir », se souvient-elle.

La jeune femme, aujourd'hui âgée de 28 ans, explique que les gestes de ce père qui l'a toujours mise « sur un piédestal », étaient incompréhensibles. « Je n'en ai parlé à personne, ça ne m'est même pas venu à l'idée », poursuit-elle.

Ce n'est que des années plus tard, qu'elle a pu envisager d'évoquer ce qui lui était arrivé. « Ça fait peur, c'est déroutant et quand c'est bizarre, on n'en parle pas », déplore-t-elle face au tabou persistant de l'inceste.

Depuis le mois de février, elle a intégré le groupe de parole pour les victimes de violences sexuelles au Planning familial. Un lieu qui lui permet de « ne pas se sentir toute seule » et de ne plus avoir à se cacher.

Après avoir longtemps craint de détruire sa famille, Anabel souhaite aujourd'hui en parler avec ses proches. Elle envisage de porter l'affaire devant la justice ce qui lui permettrait de « pouvoir être une ex-victime et de changer de statut ». Une nouvelle étape pour « que cela fasse réellement partie du passé ».



auprès du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) Femmes de parole.

« Battue comme un homme »

Deux fois par semaine, elle bénéficie de l'accueil de jour du CHRS Flora Tristan de Strasbourg. Elle s'y est fait une amie, Amélie*, 37 ans elle aussi, avec qui elle a pris l'habitude de discuter autour d'un café. Chacune se reconnaît dans l'autre, bien que leurs histoires soient différentes. Amélie a subi des sévices pendant les sept années passées avec son compagnon. « Ça a commencé par les insultes, les bousculades », décrit-elle, prostrée dans son fauteuil. Puis ce sont les gifles, les coups, les douches glacées. Elle affirme avoir été « battue comme un homme ».

Des suites des blessures, « j'ai failli perdre mon bébé à six mois de grossesse », raconte-t-elle, au bord des larmes. C'est le déclic : il faut partir pour sauver son enfant. « Je n'aurais pas eu mon fils, je me foutais en l'air », lance-t-elle. Elle est d'abord hébergée par sa famille, mais celle-ci excuse les gestes de son compagnon. Ce n'est qu'au CHRS Flora Tristan qu'elle trouve une oreille attentive à ses problèmes. Après quatre mois sur liste d'attente, elle obtient en mars les clés de l'un des 14 appartements de l'association. Une première étape qui lui permet de recommencer « une vie normale » avec son fils.

Repartir à zéro

Sibel sort tout juste d'une séance chez l'esthéticienne qui intervient régulièrement au centre Flora Tristan. Ateliers d'écriture, visites de musées, sorties pour les enfants ou encore ateliers pour la réinsertion professionnelle sont également proposés. Dans cet espace de vie, les femmes peuvent cuisiner, se reposer ou regarder un film en toute sécurité. Pendant ce temps, les petits profitent de la salle de jeux.



© Anne-Claire Gross / Cuej

■ A son arrivée au CHRS Flora Tristan, fin novembre, Amélie expose sa situation à l'un des éducateurs, avant d'être prise en charge par l'association.

Masika Bouquet, éducatrice, note une augmentation des demandes qui s'explique, selon elle, par une plus grande médiatisation des violences conjugales. Lieux d'écoute, les CHRS offrent à ces femmes la possibilité de se détendre. A l'accueil de jour « *je me sens en sécurité, mais dans la rue, non. Je regarde toujours derrière moi* », confie Amélie. Un sentiment partagé par Sibel : « *Quand je suis seule, j'essaie de passer là où sont les policiers* ». Amélie se sent d'autant plus opprimée que le harcèlement téléphonique de son ex-compagnon perdure : « *Tous les jours, il laisse des messages : "de toute façon je vais te retrouver"* ».

Briser le silence

Oser en parler, savoir à qui s'adresser, quitter le foyer familial, est loin d'être évident. Les femmes « *ont du mal à accepter de partir* », détaille Masika Bouquet. Pour elles, « *c'est comme perdre leur identité* », poursuit-elle.

Lorsqu'elles décident de porter plainte, la déposition est souvent longue et éprouvante. S'ensuit un questionnaire « *très intrusif* », reconnaît le commandant de police Jean-Luc Ludwig. Au cours de cette entrevue, les policiers cherchent à savoir s'il est nécessaire d'éloigner la victime de son agresseur.

Il arrive aussi que certaines femmes ayant subi des sévices retirent leur plainte. C'est le cas de Sibel qui, convoquée avec son mari, appréhendait les conséquences de son témoignage une fois de retour au domicile conjugal.

De son côté, Amélie est parvenue, après trois plaintes, à faire condamner son ex-compagnon à 20 mois de prison, dont huit ferme. Il en est sorti en mars 2013 suite à un aménagement de peine. Elle en est consciente, le chemin vers la reconstruction prend souvent de nombreuses années, mais elle « *avance à pas de souris* ».

Anne-Claire Gross
Maurane Speroni

* Le prénom a été modifié.

« C'était du dépannage »

Accusés de trafic de stupéfiants, les prévenus prétendent avoir rendu service à des amis. Pas convaincu, le Tribunal correctionnel les condamne.

« *Le dépannage ça n'existe pas ! On n'est pas chez un mécanicien ou un plombier ! C'est de la cession ou de la vente !* », s'exclame, excédée, Sophie Thomann qui préside l'audience du Tribunal correctionnel de Strasbourg, ce mercredi 5 mars, où neufs prévenus sont jugés pour trafic de cocaïne.

« *C'était du dépannage !* ». Cette phrase revient comme un leitmotiv dans la bouche de ces hommes âgés de 25 à 44 ans. Tous veulent minimiser leur implication dans ce réseau qui gravitait autour de l'hôtel des Vosges de Klingenthal, à une quarantaine de kilomètres de Strasbourg.

Plusieurs d'entre eux évoquent des « *soirées festives* » à l'hôtel où la cocaïne était offerte par Mokrane B., un des gérants de l'établissement et organisateur des fêtes. Il rejette tout « *esprit de revente* ». Pourtant, plusieurs des prévenus qui ont travaillé un temps à Klingenthal, comme serveur, plongeur ou agent d'entretien, sont aussi jugés pour l'achat et la revente de stupéfiants.

Les deux fournisseurs strasbourgeois, Paul-Henri P. et Mickaël A., des « *amis d'enfance* » qui, eux aussi, « *se dépannaient entre eux* », reconnaissent la vente respective de 600 et 150 grammes de poudre blanche en deux ans. « *C'était pour pallier les difficultés financières dues à ma consommation de cocaïne* », se justifie Paul-Henri P.

Sophie Thomann ne croit guère aux explications données : « *Il y a une banalisation de l'usage de la cocaïne dans ce dossier assez extraordinaire* ». « *Dans la société aussi ! Regardez avec Delarue !* », contre-attaque, amusé, M^e Renaud Bettcher, qui défend deux des prévenus. Une boutade qui n'est pas au goût de la présidente : « *Oui, mais il est mort !* »

Tous les inculpés écoupent d'une condamnation. La plus légère se limite à 120 jours-amende à dix euros, la plus lourde est de quatre ans de prison ferme pour deux des anciens employés de l'hôtel, en état de récidive. Quatre ans de prison aussi pour Mokrane B., dont deux ferme et 5000 euros d'amende. Paul-Henri P. et Mickaël A. doivent effectuer des peines de prison de deux ans et de 18 mois ferme.

Pas de fête en revanche pour Pierre S., jugé jeudi 20 mars en comparution immédiate. « *J'ai été toxicomane toute ma vie* », résume-t-il. Alors qu'il effectuait déjà une peine pour des faits similaires, il comparait de nouveau pour s'être procuré des stupéfiants en prison. « *Lorsqu'on voit ça, on se dit que c'est tout de même dramatique* », déplore le procureur Lydia Pflug, tout en soulignant chez ce prévenu de 43 ans une « *certaine fragilité* ». Il prend six mois d'emprisonnement supplémentaires.

Hélène Perrin





Moi, Mickaël Poulin, handibasketteur professionnel

Mickaël Poulin est joueur professionnel de handibasket à Strasbourg, une discipline qui se pratique comme le basketball mais sur fauteuil roulant. A l'âge de deux ans, ce natif de Québec, au Canada, a été atteint par une leucémie. Ses jambes n'ont pas supporté la chimiothérapie qu'il a du subir pour guérir. Depuis, elles sont en partie paralysées. A 8 ans, Mickaël a commencé à jouer au handibasket, « pour sa rapidité, son côté physique et l'adrénaline qu'il procure ». Il a progressé jusqu'à être repéré par des clubs de haut niveau, outre-Atlantique. « Je suis parti à Meaux à 19 ans, confie-t-il. Puis je suis allé à Las Palmas, en Espagne, pendant deux ans, avant de revenir en France à Hyères, puis enfin Strasbourg l'année dernière ». Aujourd'hui âgé de 27 ans, celui qui est devenu international canadien entre temps a toujours bien gagné sa vie. « Je touche environ 1000 euros par mois et j'ai un logement de fonction. Je n'ai pas à me plaindre. Je suis payé pour faire un sport que j'aime et j'en profite pour voyager en Europe où la mentalité est super, où il y a beaucoup de solidarité ». Avec ses plus de 15 points de moyenne par match, Mickaël Poulin est un des joueurs cadres de l'équipe, mais aussi l'un des deux seuls professionnels sur la douzaine de joueurs qui compose l'effectif de l'équipe de basket de l'Association Strasbourg handisport passion aventure (ASHPA).

**Julien Bigard
Pierre Chambaud**



L'arsenal anti-tabac se ren

Des initiatives locales peuvent compléter les mesures nationales contre le tabagisme. Mais le dernier mot reste aux individus.

En 2019, le paquet de cigarettes pourrait coûter 11,27 euros. Dans son rapport du 26 février, le Sénat préconise en effet une hausse des prix de 10% par an sur les cinq prochaines années. Jouer sur l'augmentation reste le principal levier de l'Etat pour freiner la consommation de tabac.

Mais à Strasbourg les effets de cette politique sont limités à cause de la proximité avec l'Allemagne où le tabac est moins cher. La frontière passée, on trouve pas moins d'une quinzaine de magasins de tabac dont huit pour la seule Hauptstraße, première rue de Kehl, à la sortie du pont de l'Europe. « Je viens ici quatre fois par mois, raconte Rémi Petit, un Strasbourgeois de 50 ans. Il y a deux euros de différence par paquet, ce n'est pas rien lorsqu'on fume un par jour comme moi ».

Une aubaine pour les consommateurs, mais aussi pour les établissements allemands. « 90% de nos clients sont français, affirme Ludivine Lesueur, vendeuse qui habite elle-même à Strasbourg. Ils viennent souvent avec des listes d'achat pour leur famille, leurs amis... et prennent de grosses quantités en général. Parfois, certains achètent même plus que le maximum autorisé à ramener en France », soit dix cartouches depuis le début de l'année. Le débit de tabac où elle travaille, ouvert il y a trois ans, est d'ailleurs en train de s'agrandir. Si les buralistes perdent du terrain à Strasbourg, ils en gagnent à Kehl.

Aires de jeux non-fumeurs

Les politiques publiques seraient-elles inefficaces ? Il s'avère que les municipalités peuvent prendre le relais dans la lutte anti-tabac. Et ces initiatives locales portent leurs fruits.

« Interdire de fumer à l'intérieur des

aires de jeux, c'est une bonne mesure pour les enfants. Mais il faut respecter la liberté de fumer dans les autres parties du parc », estime Cécilia qui a amené son fils jouer au parc de la Citadelle. Depuis début février, il est interdit de fumer sur cette aire de jeux.

Les 23 et 24 mars 2013, la mairie et la Ligue contre le cancer avaient déjà testé cette mesure. A l'époque, la Ligue avait interrogé les parents : 90% d'entre eux s'étaient montrés favorables à l'interdiction. Ce qui a conduit le maire PS Roland Ries à signer début février un arrêté municipal rendant cette mesure permanente pour six aires de jeux dans les trois plus importants parcs de la ville : l'Orangerie, le Contades et la Citadelle. Une première pour une ville aussi grande, même si la mesure avait déjà été mise en place dans des communes plus petites comme Auxerre (Yonne) ou Cornimont (Vosges).

Phase d'expérimentation

« Oui, c'est une mesure coercitive, mais c'est avant tout une action symbolique. Pendant six mois, il n'y aura pas de verbalisation et la Ligue sera présente dans les parcs pour expliquer la démarche », détaille Alexandre Feltz, conseiller municipal en charge de la santé en mars 2014. Pour ce médecin, il n'y a pas de produit plus toxique que le tabac. Il veut donc dénormaliser son usage : « Le tabac, c'est une drogue dure qui entraîne une dépendance physique et psychologique. Avec cette interdiction, les parents vont continuer à fumer à proximité de leurs enfants, mais en dehors des aires de jeux. L'acte de retrait est un symbole fort. »

La municipalité sortante a prévu d'étendre cette mesure aux aires de jeux de l'ensemble des parcs



■ En moyenne, les jeunes fument leur première cigarette à 11 ans et demi en France

2 millions le nombre de fumeurs de e-cigarettes en France

73 000 personnes sont décédées en 2004 à cause du tabac en France..

de Strasbourg après six mois d'expérimentation.

Autre exemple d'initiative locale, l'opération « Lingo sans tabac ». En 2004, Yves Bur, maire UMP de Lingolsheim, envisage d'interdire de fumer dans tous les lieux publics de la ville. Mais devant l'opposition des restaurateurs et des cafetiers, le projet est abandonné. Egalement député à l'époque, Yves Bur, tente alors de faire passer la mesure au niveau national. Nouvel échec : en novembre 2005, ses collègues du groupe UMP à l'Assemblée nationale rejettent la proposition. Mais le maire ne s'avoue pas vaincu. Il décide de bannir la cigarette de tous les locaux municipaux de Lingolsheim. L'interdiction de fumer dans les lieux publics est finalement mise en place partout en France entre 2007 et 2008.

L'e-cigarette prend le relais

Locales ou nationales, les initiatives publiques ne peuvent pas tout. La volonté individuelle des

force



© Thibault Petit/Cuej

consommateurs apparaît comme un atout majeur dans la lutte contre le tabagisme. Dans ce contexte, la cigarette électronique est perçue comme un nouvel outil efficace pour arrêter de fumer.

A Strasbourg, où l'on compte une dizaine de magasins spécialisés dans la vente de vapoteuses, Julien Puma, vendeur chez Vap'n'co, confirme : « 70% des gens vapotent pour arrêter de fumer. J'ai moi-même arrêté de fumer grâce à la cigarette électronique ». Et il précise : « Il n'y a pas de non-fumeurs qui se mettent à la cigarette électronique, ou alors on le leur déconseille clairement ».

A ses yeux, diminuer sa consommation de tabac n'est pas la seule raison qui pousse les fumeurs à franchir le seuil de son magasin situé au Neudorf. Avec un prix moyen de 50 euros pour une vapoteuse et des recharges à six euros, le vapotage permet de faire des économies. Cette différence de prix est liée aux droits à la consommation qui s'élevaient à plus de

60% pour la cigarette traditionnelle alors que la cigarette électronique en est pour l'instant exempte car, à ce jour, elle n'est pas considérée comme du tabac.

Là est tout le problème de l'e-cigarette : elle n'a pas de statut juridique. Tabac ou produit de sevrage ? La France n'a pas encore tranché. Pour l'instant, la vapoteuse n'est pas considérée comme un médicament et ne peut donc être vendue en pharmacie.

Pour le docteur Pierre Trileski, médecin généraliste à Strasbourg, « la cigarette électronique est un substitut nicotinique qui peut aider les gros

fumeurs à diminuer progressivement leur consommation de tabac. Mais le geste reste, ça ne convient donc pas à tout le monde ». Pour Julien Puma « le vapotage n'est pas une méthode de sevrage, mais plutôt une aide. » De plus, il n'existe toujours pas d'études qui permettent de trancher sur la nocivité de la cigarette électronique. « On ne peut pas dire que ce n'est pas nocif. Ce qui est sûr c'est que ce n'est pas naturel pour le corps », admet-il.

Mais sur ce terrain-là au moins, il n'y pas de différence avec l'Allemagne. Des deux côtés du Rhin, les prix de l'e-cigarette sont pour l'instant comparables.

Les jeunes sourds à la prévention

Les adolescents restent imperméables aux discours sur les dangers du tabagisme.

Il est 14h et il y a foule sur le trottoir, c'est le printemps rue du Général Zimmer à Strasbourg. Le soleil domine le ciel bleu, mais c'est un parfum de cigarettes que renvoie la légère brise printanière. Les lycéens profitent du beau temps pour en griller une dernière et rigoler un bon coup avant de rentrer en cours. Océane est là avec ses copines comme chaque midi, devant l'entrée de l'établissement, elle qui fume depuis ses 13 ans. « J'étais en colonie de vacances, j'ai essayé, puis j'ai acheté mon premier paquet », confie-t-elle. Elle en est à « six-sept par jour ». Pareil pour Laura, ses potes fumaient, elle a trouvé ça « cool », et elle s'y est mise. « On dirait une pub ! » lui lance Océane. Beau cliché.

Les histoires se ressemblent, des amis qui fument, puis la première, et l'accoutumance, en tout cas l'insouciance. Un peu plus loin, Camille, 16 ans, sort fièrement de son sac une cigarette électronique. « C'est pas pour arrêter, c'est juste pour le goût, assure-t-elle. Et peut-être aussi pour l'esthétique, ça donne un style ». « Ça

sert aussi à se sentir plus innocent », pointe Laura.

De toute façon, arrêter, ils n'y pensent pas, ces jeunes viennent tout juste de commencer. La prévention ? « Ça a marché au collège, la preuve je fumais pas », rigole Hugo, élève de seconde, qui tire frénétiquement sur son bout de tabac. « C'est vrai que ça passe un peu au dessus de la tête », avouent-ils, sourires aux lèvres et clope au bec. Franche partie de rigolade devant le lycée Jean Rostand de Strasbourg. Sur le trottoir, les pavés sont tapis de mégots écrasés, parfois encore fumants. Depuis 2007 et un décret du gouvernement Sarkozy, il est interdit de fumer dans les établissements scolaires. Du coup, tout le monde sort.

L'art difficile de la prévention

Le renforcement des interdictions n'empêche pas les jeunes de 15 à 30 ans d'être de plus en plus nombreux à fumer en Alsace : 42% en 2010 contre 38% en 2005, d'après une étude de l'INPES qui publie son rapport tous les cinq ans. Ce taux est légèrement inférieur à la moyenne nationale (44%). ● ● ●

25,1%

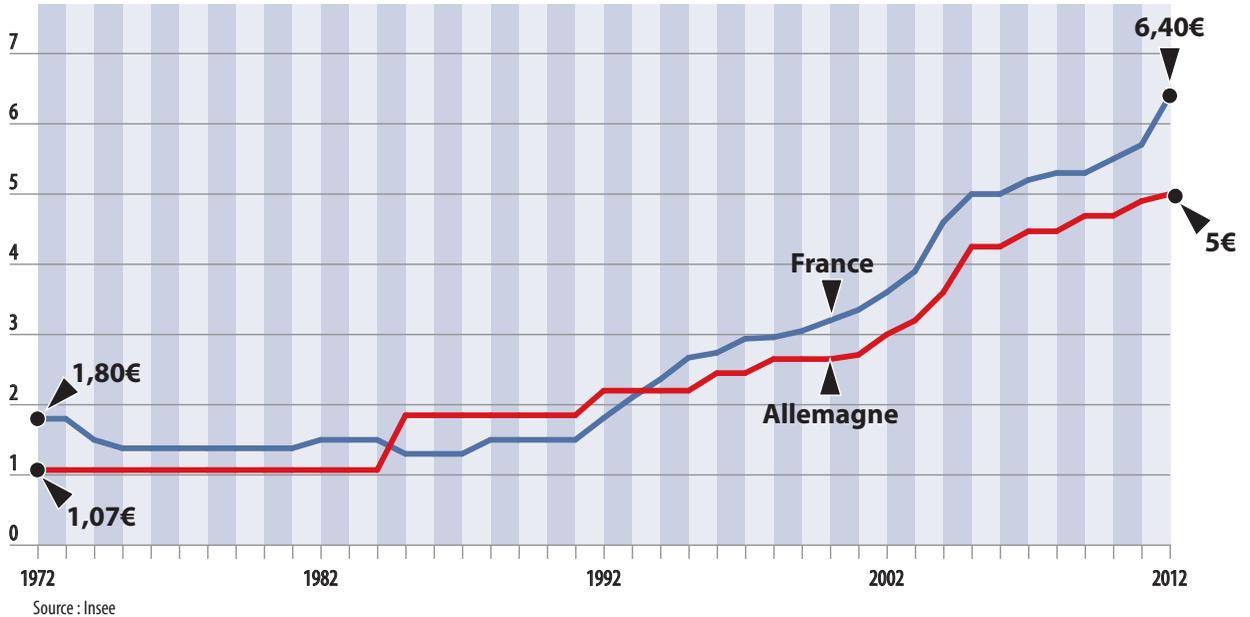
le pourcentage de fumeurs quotidiens en Alsace en 2010. Soit quatre points de moins que la moyenne nationale (15-75 ans)

INPES

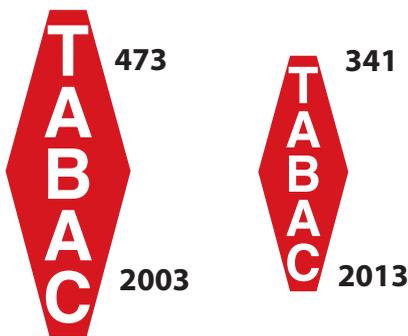
Institut national de prévention et d'éducation à la santé

Kehl creuse l'écart de prix

Prix moyen du paquet de cigarettes

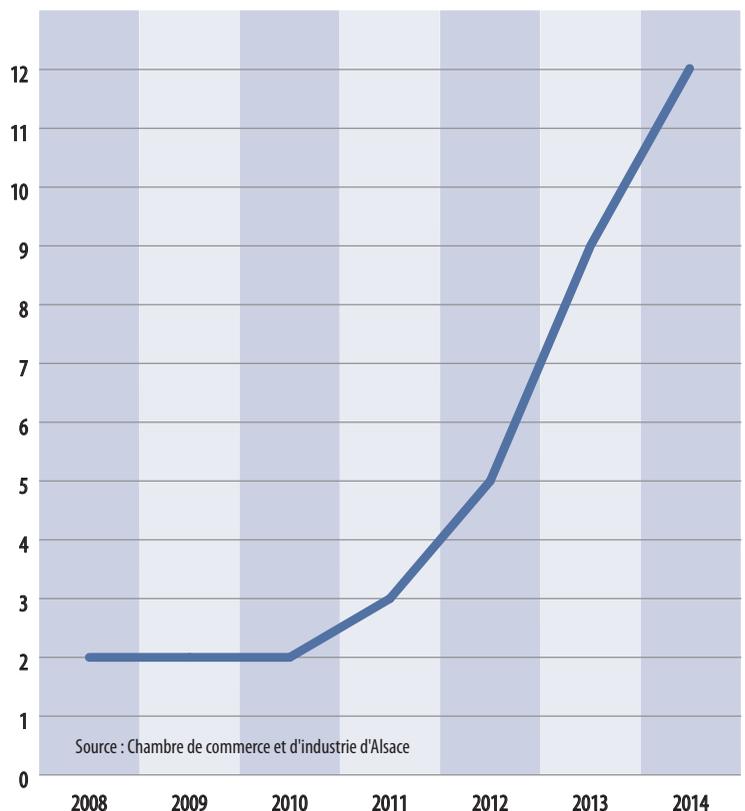


Débitants de tabac du Bas-Rhin



La lutte contre le tabac marque le pas. Entre 2005 et 2010, la proportion des fumeurs est passée de 31,4% à 33,7% de la population française, selon l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES). Elle stagnerait désormais autour de ce niveau, selon le médecin Alexandre Feltz. Quant à l'effet à long terme de la cigarette électronique sur le nombre de fumeurs, il reste inconnu. L'Alsace suit la tendance nationale, même si le tabagisme ne touchait que 29,5% de ses habitants en 2010. L'écart entre les moyennes nationale et alsacienne se confirme au vu du nombre de personnes fumant chaque jour : 25,1% des Alsaciens fumaient en 2010 contre à 29,1% au niveau national. Autre bon point pour la région, la proportion de gros fumeurs qui était supérieure à celle de la France en 2005 a fortement diminué entre 2005 et 2010 passant de 20% à 17%. Dans le même temps, le nombre de gros fumeurs en France augmentait, passant de 19,4% à 19,6% de la population.

Nombre de magasins de cigarettes électroniques dans la CUS



● ● ● « L'approche informative ne fonctionne pas, il faut les faire réfléchir sur les raisons qui les amènent à consommer du tabac, croit savoir Elizabeth Fellingner, directrice du Centre d'information régional sur les drogues et dépendances (CIRDD), une association strasbourgeoise qui fait de la prévention dans les établissements scolaires. *Quand on intervient, on organise des petits groupes de paroles et de débats, on ne moralise pas. On leur présente juste les risques pour la santé* ».

Des fumeurs dans les toilettes

Mais l'efficacité de ce discours sur des jeunes parfois accrocs, parfois frondeurs, reste limité.

« Pour certains, une journée entière sans fumer, c'est très long, alors ils tentent de s'éclipser à la sortie du self. D'autres sont attrapés à fumer dans les toilettes », expose Vanessa Bernasconi, conseillère principale d'éducation du collège des Sept Arpents à Souffelweyersheim.

Ici comme dans tous les établissements secondaires, un Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté a été mis en place depuis 2007. C'est le principal outil de prévention du tabagisme.

L'infirmière intervient dans les classes pour prévenir et informer, épaulée parfois par l'Équipe mobile de sécurité académique (EMS) constituée par le rectorat. « Ça fait partie de tout un package sur les dépendances et la violence, justifie la CPE. On essaie de ne pas être trop moralisateurs, mais on avertit des dangers ». Et ça tombe bien, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) vient de faire le lien entre tabagisme et cancer du sein.

Il est 16h30 et la sonnerie résonne, les élèves se précipitent vers la sortie. Quelques instants plus tard, un panache de fumée atteint les branches des grands bouleaux qui bordent l'établissement.

Dossier réalisé par :
Samuel Bleynie
Mayeule de Charon
Thibault Petit
Caroline Sicard

110

buralistes dans la Communauté urbaine de Strasbourg.

CIRDD

Centre d'information régional sur les drogues et les dépendances.

88%

le nombre de tabacs « secs » dans le Bas-rhin (contre 43% au niveau national). A la différence des débits « humides », ils ne vendent pas d'alcool.

■ **Buraliste depuis 38 ans, Jacques Gerhardi déplore la contrebande, encouragée par la hausse des prix**

Dernières cartouches pour les buralistes

Dans leur commerce de la rue Vauban, le couple Gerhardi s'adapte tant bien que mal à la hausse des prix.

Leur commerce n'est pas bien grand, les magazines grimpent aux murs de la boutique comme des plantes sur la façade d'une maison. Un peu de place pour le loto dans un coin et les paquets de cigarettes sont soigneusement rangés derrière la caisse. « On a transformé tout le magasin pour plaire aux clients », confie Jacques Gerhardi, le dos voûté par les « 90 heures de travail par semaine », et les yeux lourds, presque peinés. Tout a été rasé il y a cinq ans, dans ce local « de plus d'un siècle » de la rue Vauban, à Strasbourg. « On a développé un concept mag presse. C'est un agencement particulier et une charte graphique à respecter », précise Jacques Gerhardi. « On a dû ouvrir le dimanche ! » La voix surgit de l'arrière-salle, c'est Monika, sa femme, vice-présidente de l'Union nationale des diffuseurs de presse (UNDP) et plutôt remontée. « En 2002, après l'importante hausse des prix du tabac, on a dû licencier notre employée qui était là depuis 18 ans », reprend le buraliste.

38 ans qu'ils détiennent la carotte et que ces deux là sont derrière le comptoir à vendre presse et tabac, à déballer des Lucky et Le Monde, à servir fumeurs et lecteurs.

Mais le tableau est sombre pour ces buralistes qui ont vu leurs ventes de cigarettes s'effondrer en une poignée d'années. « Une chute libre de 30% du chiffre d'affaires depuis 2002 à cause de la hausse des prix du tabac. Aujourd'hui,

les cigarettes représentent 40 % des recettes, avant c'était 60% », concèdent-ils. Et surtout, un incroyable renversement de situation en trois décennies à peine. Jacques Gerhardi raconte : « Dans les années 1980, le plus gros point de vente de tabac en France se situait dans le Bas-Rhin, à Lauterbourg. Les Allemands venaient en France acheter leurs cigarettes, il y avait la queue ».

Mais par ici, l'âge d'or des buralistes est désormais révolu. 132 débits de tabac ont fermé dans le département en dix ans. « Les gens n'achètent plus à la marque, mais au moins cher », tonne le commerçant pour qui la situation géographique de sa boutique n'arrange rien. C'est l'une des dernières avant la frontière. Car deux kilomètres plus loin coule le Rhin, un long fleuve loin de leur rendre la vie tranquille. « Ce qu'on voudrait, c'est une uniformisation des prix dans l'Europe. En Allemagne, ils ont le même problème avec la Pologne ».

En attendant, Jacques et Monika Gerhardi misent sur la diversification. Ils se sont mis au PMU il n'y a pas si longtemps et ont investi dans la presse. Mais ils ne se font pas d'illusion. La cigarette électronique ? « Ça ne compense pas, et ça ne compensera jamais les pertes sur le tabac, même si c'est un plus », lâchent-ils.

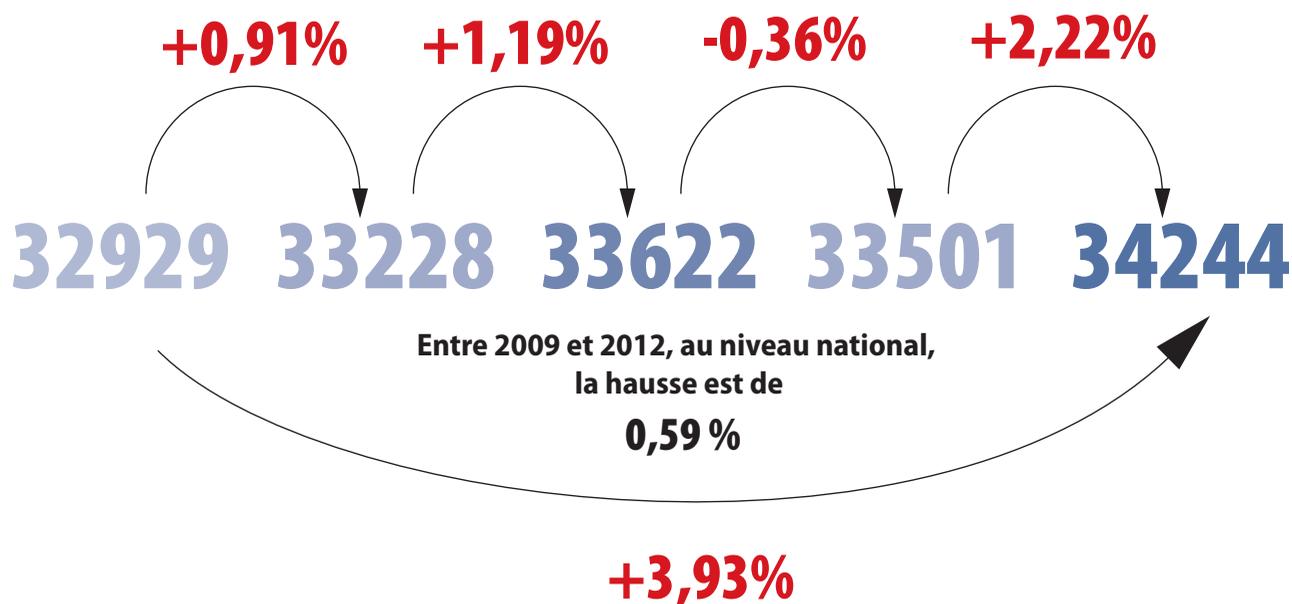
Et quand on évoque les fermetures de bureau de tabac dans le quartier, Jacques et Monika Gerhardi protestent : « Il faut rester optimiste, il n'y a pas le choix ». La carotte, ces deux-là ne sont pas prêts de la lâcher.



© Thibault Petit/Cuej

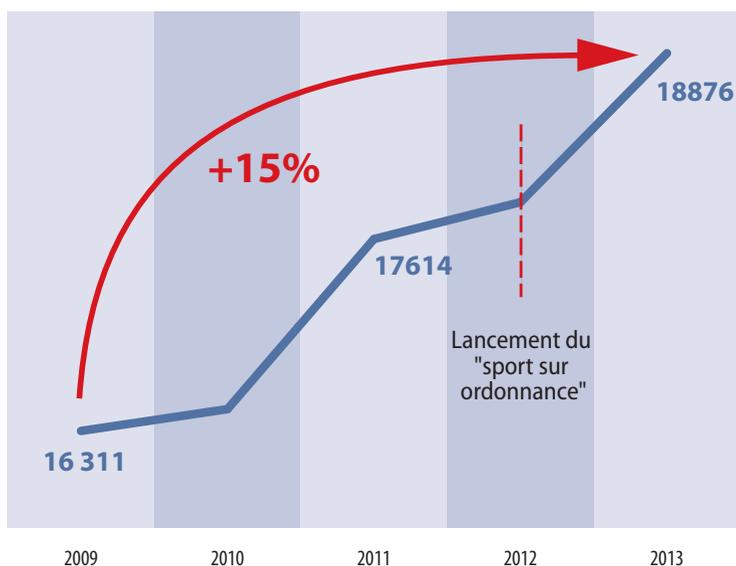
Nouvel élan pour le sport amateur

Évolution du nombre de licences sportives à Strasbourg entre 2009 et 2013



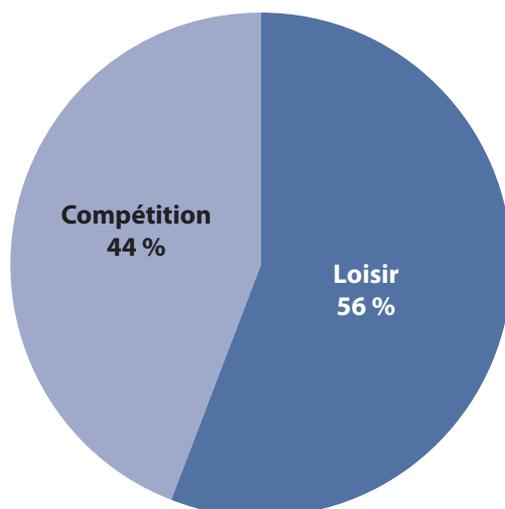
Source : Office des sports de Strasbourg

Augmentation du nombre de licences « loisir »



Source : Office des sports de Strasbourg

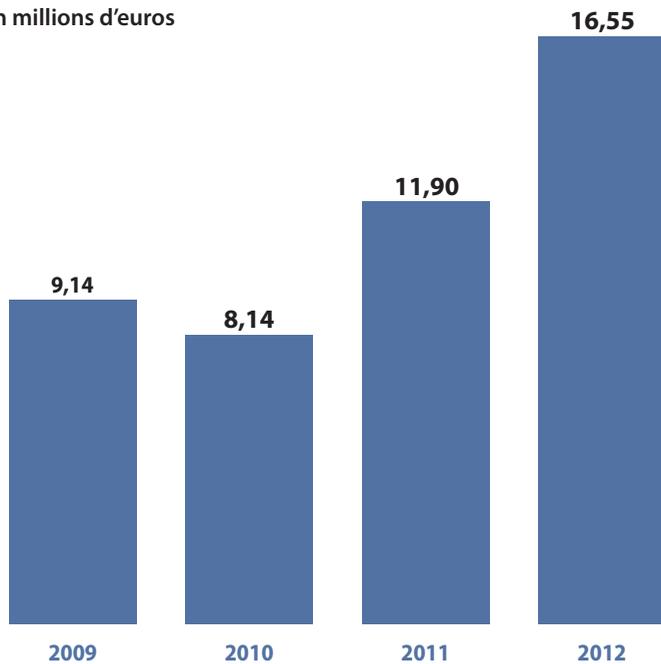
Part des licences « loisir » et « compétition » en 2013



Source : Office des sports de Strasbourg

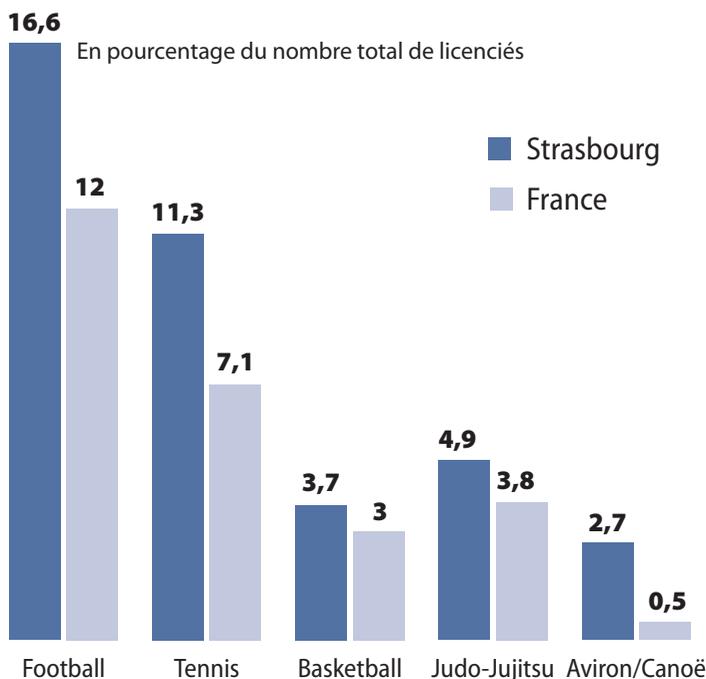
Budget investissements pour le sport entre 2009 et 2012

En millions d'euros



Source : CUS

Principaux sports aux niveaux local et national



Sources : ministère de la Jeunesse et des sports
Office des sports de Strasbourg

Cinq ans après les Etats généraux tenus en 2009, le sport amateur strasbourgeois se porte comme un charme. Les clubs fédérés ont enregistré une hausse du nombre de licenciés de 4% sur la période, largement supérieure à la moyenne nationale.

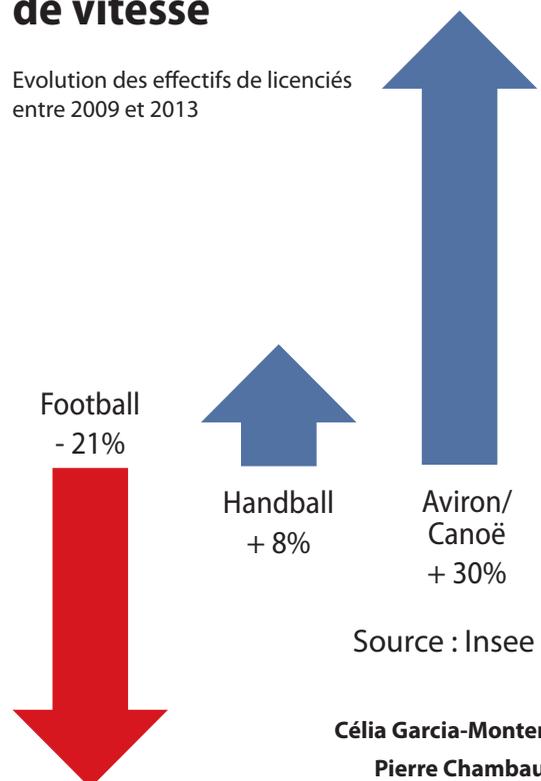
Depuis 2009, les personnes qui rejoignent un club optent en majorité pour une licence « loisir », au détriment de l'option « compétition ». Un choix favorisé aussi par l'opération Sport sur ordonnance, lancée en 2012 dans le cadre de laquelle les médecins prescrivent des licences amateurs.

Les sports nautiques, comme l'aviron et le canoë-kayak, profitent de cette nouvelle politique. Depuis 2009, ces fédérations – déjà mieux représentées à Strasbourg que sur le plan national grâce aux canaux de la « Venise française » – ont enregistré une forte hausse des inscriptions. Elles comptent 80% de licences « loisir » et s'appuient sur des infrastructures modernes.

Si les sports nautiques disposaient déjà d'équipements de haut-niveau en 2009, ce n'était pas le cas de toutes les autres fédérations. En retard dans ce domaine, la ville de Strasbourg a investi massivement : +81 % entre 2009 et 2012. Pour Claude Schneider, président de l'Office des sports de Strasbourg, ces investissements sont « un gage de bonne santé pour les sportifs ». Mais, quelque soit la politique locale, le contexte national joue un rôle déterminant. Le football (baisse de 21% des licenciés depuis l'échec de l'équipe de France à la Coupe du monde de 2010) ou les handballeurs (hausse de 8% depuis le titre olympique de 2008) en témoignent.

Le football en perte de vitesse

Evolution des effectifs de licenciés entre 2009 et 2013



Source : Insee

Célia Garcia-Montero
Pierre Chambaud
Christophe Carnino

Le spectacle des coulisses

Derrière la scène de l'Opéra national du Rhin, des centaines de personnes s'activent. Costumes, maquillages, décors, tout doit être prêt pour la représentation.

Mesdames et messieurs, début de la répétition dans 30 minutes. » Lancée au micro par le régisseur, l'annonce résonne dans les coulisses de l'Opéra national du Rhin de Strasbourg comme un appel à la mobilisation. Malgré l'imminence de la répétition, la maquilleuse reste concentrée sur le visage du soliste Andrew Richards tandis qu'une habilleuse relit une dernière fois le « conducteur » de costumes. Au même moment, des vocalises s'échappent d'une des loges. Le baryton Nicolas Cavallier, alias Merlin, chauffe sa voix.

Une « grosse usine »

Ce 5 mars, c'est la première répétition, sur cette scène, du Roi Arthur d'Ernest Chausson, mis en scène par Keith Warner. C'est là que tous les engrenages de la machine s'assemblent et doivent fonctionner ensemble. Dans les coulisses s'activent des centaines de personnes : machinistes, cintriers, maquilleurs, accessoiristes, choristes, figurants, chanteurs... L'organisation est réglée comme du papier à musique.

A la tête de cette « grosse usine », Antoine Delbecq, régisseur général de l'Opéra du Rhin depuis 13 ans. « Il n'y a aucune place à l'improvisation, le moins possible en tout cas, explique-t-il. Après, c'est du direct. Dans ce métier-là, le sang-froid est primordial ». Le régisseur centralise tout, il est à cheval sur la technique et l'artistique. Pour lui, « c'est ça qui fait que l'aventure est belle. On est autant au contact des maquilleurs, des techniciens, des chanteurs ». Sa bible : son carnet de bord, un épais volume à spirale, rempli de feuilles A4. On peut y apercevoir tantôt des partitions, tantôt des dessins de costumes ou encore le livret de la pièce.

L'organisation des loges obéit, elle, à un ordre précis. Au rez-de-chaussée se trouvent celles des solistes dames, au premier, celles des collègues masculins.



© Célia Garcia-Montero / Cuej

■ A quelques minutes de la répétition, c'est le moment d'enfiler le costume.

Au deuxième, les chœurs hommes, au troisième les dames, et au quatrième, les figurants. A chaque étage, un planning maquillage est accroché aux portes avec des horaires précis. Il est facile de se perdre dans ce dédale de couloirs. Un figurant, l'air perplexe devant un planning, demande son chemin à un technicien. Il est en retard pour son rendez-vous maquillage. Il se faufile entre deux autres figurants, déjà costumés et maquillés.

80 heures pour une perruque

Plus que 15 minutes avant la répétition. Sur le mur pend une robe de la soliste Elisabete Matos, qui joue la reine Genièvre. Pour chaque personnage sont listés, par acte, ses habits et accessoires, avec le dessin de chaque costume.

Isabelle Dolt, la chef de l'atelier perruques, a dû faire face à un imprévu quelques jours auparavant. « On a rajouté quatre mètres de tresse à la perruque de la reine. » A la fin de la pièce, le personnage se pend avec ses cheveux. Pour des raisons pratiques, il a été nécessaire de retoucher la perruque. Il aura fallu plus de 80 heures de travail pour la confectionner.

Une armure est posée au sol. Les accessoiristes ont fait la « mise » : chaque accessoire est placé au bon endroit au bon moment.

Côté scène, des techniciens, tous vêtus de noir – c'est une obligation pour rester le plus invisible possible – s'affairaient autour de la statue monumentale d'un cavalier sur son cheval. Pendant la représentation, 16 machinistes et cintriers, trois accessoiristes et six électriciens vont s'activer pour les changements de décor. Au moment où il faut déplacer la table ronde, quasiment tous les techniciens sont mobilisés pour la pousser.

Sur l'une des trois passerelles qui permettent d'accéder au gril (le plafond), un cintrier se met en place. Des décors sont accrochés à des perches dans les airs. Il les fait monter ou descendre à l'aide de fils. 18 mètres séparent le sol de la scène du gril. C'est un travail de force. Tout se fait manuellement.

Encore cinq minutes. Tout le monde est sur scène, derrière le rideau. En queue-de-pie noire et chemise blanche, un figurant se positionne. Prêt à entrer, il tient à la main son accessoire, un plateau rempli de verres. Certains font les cent pas, d'autres restent dans leur bulle de concentration, le visage fermé.

« Les casques sont-ils posés sur la table ? » lance le régisseur au metteur en scène, assis dans la salle. Puis, « silence sur scène ! » Le rideau se lève et la magie opère.

Laurine Personeni

Centre universitaire d'enseignement du journalisme (CUEJ), Université de Strasbourg.
11 rue du Maréchal Juin
CS 10068
67046 Strasbourg
Tél : 03 68 85 83 00
<http://cuej.unistra.fr>
<http://cuej.info>

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :
Nicole Gauthier

ENCADREMENT :
Pascal Bastien,
Catherine Daudenhan,
Daniel Muller,
Alain Peter

RÉDACTEUR EN CHEF :
Samuel Bleyne

ICONOGRAPHIE :
Pierre Chambaud

RÉALISATION :
Julien Bigard,
Samuel Bleyne,
Christophe Carnino,
Tommy Cattaneo,
Quentin Cezard,
Pierre Chambaud,
Mayeule de Charon,
Célia Garcia
Montero
Thomas Gathy,
Anne-Claire Gross,
Hélène Perrin,
Laurine Personeni,
Thibault Petit,
Caroline Sicard,
Nicolas Skopinski,
Maurane Speroni

PHOTO DE UNE :
Pierre Chambaud

IMPRESSIION :
Valblor, Illkirch
ISSN 2268-7602.